

Publié dans Le Soir du 9 Avril '99-¹

La guerre en Europe, une action humanitaire?

Robert FRANCK, Professeur de philosophie à l'UCL.

C'est pour protéger les populations d'origine albanaise du Kosovo, nous répète-t-on jour après jour, qu'il faut faire la guerre à la Yougoslavie. Moins d'une semaine après que l'OTAN ait déclenché la guerre, des milliers d'habitants d'origine albanaise du Kosovo fuyaient le pays dans des conditions dramatiques. Faudrait-il attribuer cette erreur tragique à l'incompétence de nos dirigeants? Ils n'auraient pas prévu que la Yougoslavie, une fois attaquée, chercherait au plus vite à neutraliser les forces séparatistes du Kosovo qui soutiennent l'intervention militaire de l'OTAN, et que les forces de l'UCK profiteraient de la guerre pour intensifier leurs actions. Ils n'auraient pas craint, par leurs bombardements, de provoquer des représailles de la part des deux camps. Ils n'auraient pas pensé que les Kosovars d'origine albanaise seraient les victimes des bombardements, autant que les populations d'origine serbe. L'apparente incompétence de nos dirigeants ne s'arrête pas là. Les observateurs politiques s'interrogent : se peut-il que les plus hauts responsables de l'Alliance Atlantique aient décidé de commencer la guerre sans savoir ce qu'ils feraient dans l'éventualité où les autorités yougoslaves ne capituleraient pas? Ils n'auraient pas, dit-on, mesuré le risque d'un nouveau Viet-Nam, alors que la capacité de résistance de la Yougoslavie, héritière de l'Armée populaire de Tito, est bien connue : les populations et l'armée sont étroitement associées. Ils n'auraient pas craint non plus un embrasement plus large dans les Balkans, ou au-delà. Créer des tensions politiques aiguës avec la Russie ne les aurait pas effrayés. Faire la guerre en Europe, une guerre entre Etats, la première depuis 1945, n'aurait pas ébranlé leur volonté de protéger des Kosovars contre le risque d'exactions. Permettre à nouveau à l'Allemagne, pour la première fois depuis la dernière guerre mondiale, de faire un usage offensif de sa force militaire hors de ses frontières, leur aurait paru justifié en regard de la cause humanitaire qui les tenait à coeur. La chute de l'Euro et ses conséquences sur la croissance des pays de l'Union européenne n'aurait pas retenu leur attention. Bafouer le droit international et la charte des Nations-Unies en faisant la guerre à un Etat souverain, n'aurait pas été, à leurs yeux, un précédent d'une extrême gravité, suffisant pour les détourner de leur objectif humanitaire.

Incompétence réelle? L'opinion publique devrait alors se mobiliser très vite pour essayer d'arrêter la machine de guerre qui s'emballe, avec pour seul mobile les bons sentiments d'hommes politiques incapables d'analyse politique. Mais les motifs humanitaires invoqués en chœur par nos chefs d'Etat sont invraisemblables. C'est donc pour d'autres raisons qu'ils font la guerre.

Pourquoi les mobiles humanitaires invoqués sont-ils invraisemblables? Premièrement, parce que la guerre produit les effets inverses de ceux que les responsables politiques disent rechercher, et que ces effets étaient tout à fait prévisibles. Une concertation entre les Etats occidentaux et les Etats-majors de l'OTAN, secondés par leurs équipes d'experts, ne peut aboutir à un choix stratégique que le bon sens suffit à écarter. Deuxièmement, les risques politiques qui ont été pris avec cette guerre en Europe, évoqués il y a un instant, sont grands, et ne s'expliquent que par la poursuite d'enjeux politiques d'une importance comparable. Troisièmement, la Yougoslavie a accepté à Rambouillet d'accorder une très large autonomie à la province du Kosovo (ce que la Yougoslavie refusait à Rambouillet, c'était le déploiement des armées de l'OTAN sur son territoire). Quatrièmement, les mêmes chefs d'Etat qui n'invoquent que des mobiles

humanitaires pour faire la guerre à la Yougoslavie, sont indifférents à la répression notoire qui sévit depuis de nombreuses années en Turquie, et aux campagnes d'extermination qui ont été menées contre les indépendantistes kurdes par leur allié. Ces mêmes chefs d'Etat continuent aussi d'apporter leur soutien politique à l'embargo imposé par les E.U. sur l'Irak, qui selon l'UNICEF a coûté la vie à 855.124 enfants entre 1991 et 1997, embargo qui est maintenu avec une égale cruauté à ce jour. Les considérations humanitaires sont ici volontairement écartées, seuls les enjeux politiques sont pris en compte. Cinquièmement, les discours humanitaires tenus par Clinton, Chirac, Blair, et Schröder ont été vides de tout argument pendant huit jours, et leurs affirmations au sujet d'un génocide et d'une épuration ethnique au Kosovo n'ont été étayées d'aucun fait. C'est après une semaine de guerre que commencent à nous parvenir dans les médias des images et des allégations de faits qui seraient survenus non pas avant mais après le déclenchement de la guerre.

Puisque les mobiles humanitaires ne peuvent être retenus, il faut chercher ailleurs l'explication de cette guerre. Une première réponse nous est donnée par la Conférence de Rambouillet. Le plan établi avant la Conférence par les Etats de l'OTAN incluait le déploiement des forces de l'OTAN sur le territoire de Yougoslavie. Si ce déploiement militaire était refusé, l'OTAN bombarderait le pays. La Conférence de Rambouillet ne laissait donc aucune alternative à l'occupation de la Yougoslavie par les armées de l'OTAN, de gré ou de force. Voilà la première réponse à notre interrogation : pourquoi cette guerre? Comme pour toute autre guerre classique, son but est d'occuper militairement le pays.

Il ne faut donc pas imaginer que cette guerre sera de courte durée : elle s'amplifiera tant que l'OTAN n'aura pas réussi à occuper le territoire "au sol", ou tant que la Yougoslavie n'aura pas réussi à chasser l'OTAN, exactement comme dans la guerre menée par les E.U. contre le Viet-Nam. On comprend alors pourquoi les responsables de l'Alliance Atlantique ont l'air d'avoir oublié de prévoir ce qu'ils feraient si la Yougoslavie ne capitulait pas : ce n'était pas de l'incompétence, car la question de trouver une porte de sortie honorable ne se pose pas si le but est de rester. Si de nouvelles négociations devaient conduire au même résultat, à savoir l'occupation militaire, comme les Alliés l'espéraient à Rambouillet, ils ne les bouderaient pas. Mais toute perspective de paix est écartée bruyamment par les porte-parole de l'OTAN, comme celle ouverte par le Premier Ministre russe le 30 mars, ou celle ouverte le 31 mars et le 1 avril par le dirigeant indépendantiste modéré Rugova, demandant à l'OTAN d'arrêter les bombardements afin de faire cesser l'exode des réfugiés, et rencontrant Milosevic à Belgrade (pour discréditer cette initiative de Rugova, on l'a qualifiée de succès médiatique serbe). Au contraire l'OTAN intensifie les bombardements, amasse ses troupes pour une invasion terrestre, et y prépare l'opinion publique de façon graduelle. Ce n'est pas aujourd'hui de Milosevic qu'il faut espérer un retour à des sentiments pacifiques, c'est de nos propres dirigeants qu'il faut l'exiger.

A quoi une occupation militaire à long terme de la Yougoslavie peut-elle servir? Avançons les hypothèses les plus plausibles. Les mobiles psychologiques de Clinton et des autres dirigeants alliés ne sont pas des explications plausibles suffisantes pour des décisions d'une telle ampleur. L'OTAN dispose déjà de plusieurs bases militaires dans les pays qui entourent la Yougoslavie; avec ces bases elle contrôle la zone des Balkans, région très instable de l'Europe, elle dispose d'une tête de pont de l'Alliance Atlantique pour le contrôle du pétrole du Moyen-Orient et pour le contrôle de la Méditerranée orientale, et elle occupe une position stratégique en cas de conflits, politiques ou militaires, avec la Russie. La Russie réagit à la guerre avec une vigueur qui n'a rien d'inattendu parce qu'elle se sait directement visée. Pourquoi ce large déploiement des forces militaires occidentales dans la région, déjà réalisé, requiert-il en outre la présence permanente de l'OTAN sur le territoire yougoslave? Parce que l'armée yougoslave constitue la seule force militaire de la région capable de s'opposer, à l'échelle régionale, aux opérations des armées de l'OTAN, et parce que le régime de Milosevic est le seul, dans la région, à ne pas se soumettre à la volonté politique des puissances occidentales, et à conserver ses

alliances avec la Russie. Cette explication de la guerre est la plus plausible, et elle n'exclut pas des explications complémentaires telles que les pressions bien connues des puissants lobbies de l'industrie de l'armement sur l'Administration Clinton qui ont conduit celle-ci à faire approuver dernièrement par le Congrès américain une hausse du budget annuel de l'armement, en cinq ans, de 250 milliards de dollars à 360 milliards de dollars.

Faut-il penser que tous nos dirigeants sont conscients des enjeux de cette guerre et de ses objectifs réels? Non sans doute. Il en est de naïfs, et d'autres qui préfèrent se rassurer en prenant pour argent comptant ce que racontent chefs d'Etat et généraux. Dieu sait, peut-être certains de nos chefs d'Etat sont-ils eux-mêmes manipulés par les E.U. et croient-ils eux-mêmes aux mobiles humanitaires. On peut rêver. Mais combien faudra-t-il de temps à la classe politique des pays de l'Europe de l'Ouest pour se dresser contre ce qui se fait sous nos yeux? Sociaux-démocrates, écologistes, sociaux-chrétiens et libéraux semblent pour l'instant d'accord pour préférer l'agression d'un Etat souverain, le non-droit international, la guerre en Europe, le retour de la puissance militaire allemande, l'inféodation accrue tant politique que militaire de l'Europe aux E.U., la destruction physique d'un pays européen, la souffrance, la douleur et l'angoisse de centaines de milliers de Kosovars et de Serbes, le mépris de valeurs humaines universelles, la propagande mensongère entretenue auprès des opinions publiques, le risque d'un embrasement des Balkans et d'une extension du conflit en Europe, le coût financier de la guerre et le frein à la croissance pour les populations dont ils ont reçu un mandat. Combien leur faudra-t-il de temps pour découvrir que ce choix inhumain n'est pas commandé par des raisons humanitaires?

**LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE, AUX MEMBRES DU
GOUVERNEMENT, ET AUX MEMBRES DU PARLEMENT**

Le 22 Avril 1999

Madame, Monsieur,

Ce 19 Avril on nous annonce officiellement que l'Otan va poursuivre ses bombardements pendant deux à trois mois. Le 24 Mars on nous avait prédit que les bombardements allaient protéger les Kosovars d'origine albanaise de risques d'exactions. Or c'est une catastrophe humanitaire que les bombardements ont provoquée pour ces mêmes populations. Maintenant que les justifications humanitaires des bombardements ne sont plus crédibles, nous exigeons l'arrêt immédiat de la guerre. Car en continuant de détruire les usines et les fabriques qui auraient un lien quelconque avec des objectifs militaires, en rendant impraticable l'agriculture, en démolissant les ponts, les voies de chemin de fer et les raffineries, en instaurant l'embargo sur le pétrole, en tuant par "effets collatéraux" des milliers de personnes et en privant des millions d'autres personnes des biens de première nécessité, l'Otan provoquerait en Serbie une deuxième catastrophe humanitaire aussi épouvantable que celle qu'elle a déclenchée au Kosovo. On ne peut pas justifier une telle escalade dans l'horreur en invoquant la responsabilité ou les crimes des autorités de Belgrade.

Les accords signés par la Belgique avec l'Otan sont anciens, mais ils ont été conçus pour assurer la défense commune de la Belgique et de ses partenaires, non pour agresser un Etat souverain, passer outre au droit international et bafouer la Charte des Nations-Unies. L'agression est unanimement reconnue comme constitutive de crime international; elle constitue aussi un crime contre la paix qui donne lieu à une responsabilité individuelle des responsables de son déclenchement. En tant qu'Etat co-auteur de ces violations, la Belgique est juridiquement tenue de contribuer au remboursement des milliards de dollars de dommages de guerre causés en Yougoslavie. Il faut donc que le gouvernement écarte toute interprétation abusive des engagements de la Belgique au sein de l'Otan, qu'il suspende sa participation à l'agression, et qu'il renonce à exposer la vie de nos pilotes et de nos 650 paras pour une cause inhumaine et criminelle en droit.

Déjà à Rambouillet l'Etat yougoslave acceptait de conférer une large autonomie au Kosovo sous le contrôle d'une mission d'observateurs internationaux (ce qu'il refusait, c'était le déploiement des armées de l'Otan sur son territoire). La position de la Yougoslavie demeure inchangée. Sur cette base, qui a l'approbation de M. Ibrahim Rugova, principale figure politique du mouvement indépendantiste du Kosovo, et qui a le soutien de la Russie, un accord de paix est réalisable tout de suite permettant aux réfugiés de rentrer chez eux sous surveillance internationale. Seule s'y oppose la volonté de l'Otan d'occuper militairement les territoires du Kosovo et de la Serbie et de détruire la force militaire yougoslave. Ce 22 Avril l'Otan déclare se préparer à une invasion terrestre. Nous dénonçons les refus par l'Otan de toute négociation de paix qui n'incluerait pas le déploiement de ses troupes sur le territoire yougoslave, et sa stratégie de destruction de l'infrastructure d'un pays de onze millions d'habitants. Et nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, Mrs et Mmes les Membres du Gouvernement, Mrs et Mmes les Parlementaires, d'user du pouvoir qui vous est confié jusqu'aux élections pour vous opposer à cette nouvelle catastrophe humanitaire.

Premiers signataires

Nicolas BARDOS-FELTORONYI, Jean BRICMONT, Pierre FEYEREISEN, Robert FRANCK, Salvador GARCIA BARDON, Michel GHINS, Godelieve MASUY-STROOBANT, Jean-Philippe PEEMANS, Jean PESTIEAU, Professeurs à l'Université catholique de Louvain (U.C.L.)

Vous êtes invité(e) à signer à votre tour cette lettre et à l'envoyer aux personnalités politiques que vous souhaitez interpellier. Contact : Prof.R.Franck, I.S.P. Place du card. Mercier, n°14, 1348 Louvain-la-Neuve

Appendice B du traité de Rambouillet : statuts de la force militaire multinationale de mise en oeuvre des accords.

(...)

Article 6. a. L'OTAN sera protégée contre tous les processus légaux, qu'ils soient civils, administratifs ou criminels.

b. Le personnel de l'OTAN, en toutes circonstances et à tout moment, sera protégé contre les Parties (serbe et kosovar - NDLR), contre la juridiction pour tous les délits civils, administratifs ou criminels qu'il pourrait commettre dans la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Les Parties devront épauler les Etats participant à l'opération (...).

c. Nonobstant ce qui précède, et avec l'accord formel, dans chaque cas, du Commandement de l'OTAN, les autorités de la RFY pourront exceptionnellement exercer leur pouvoir judiciaire, mais uniquement sur du personnel contrevenant, qui pourra alors ne plus être soumis à la législation de la nation dont il porte la citoyenneté.

7. Le personnel de l'OTAN devra être protégé contre toute forme d'arrestation, d'investigation ou de détention par les autorités de la RFY. Le personnel de l'OTAN arrêté ou retenu de façon erronée devra immédiatement être livré aux autorités de l'OTAN.

8. Le personnel de l'OTAN, ses véhicules, vaisseaux, avions et équipements devront bénéficier d'un passage libre et sans restriction à travers la RFY et d'un accès sans entrave à son espace aérien et fluvial. Cela inclut, sans s'y limiter, le droit de bivouac, de manœuvre, de cantonnement et d'utilisation des aires ou des facilités nécessaires pour le soutien, l'entraînement et les opérations.

9. L'OTAN sera exonérée de tous les droits, impôts et autres taxes, des réglementations et inspections douanières, y compris sur l'approvisionnement des stocks, et autres documents douaniers de routine, ce pour le personnel, les véhicules, les vaisseaux, les avions, l'équipement, le ravitaillement entrant, sortant ou circulant à travers le territoire de la RFY en soutien des opérations.

10. Les autorités de la RFY devront faciliter, en lui accordant la priorité et en utilisant tous les moyens appropriés, tous les mouvements de personnel, de véhicules, de vaisseaux, d'avions, d'équipement ou de ravitaillement, à travers ou dans l'espace aérien, les ports, les aéroports et les routes. Aucune charge ne devra être prélevée à l'OTAN pour la navigation aérienne, l'atterrissage et le décollage des avions, qu'ils soient gouvernementaux ou

affrétés. De même, aucune cotisation ou autre droit, péage, taxe ne pourra être prélevé à l'arrivée ou au départ d'un port sur les bateaux de l'OTAN, qu'ils soient gouvernementaux ou affrétés. Les véhicules, les vaisseaux et les avions utilisés pour le soutien de l'opération ne devront pas être soumis à une procédure d'obtention de licence, d'enregistrement ou d'assurance commerciale.

11. L'OTAN a la garantie d'utiliser les aéroports, les routes, les voies ferrées et les ports sans avoir à payer les primes, cotisations, droits, péages ou taxes occasionnés par la simple utilisation (...).

Si vous désirez vous procurer l'intégral de ce texte. Il est disponible en anglais sur le site Internet suivant:
http://www.01019freenet.de/billion/k_vertrag.html

—